

*Les crédits*

Dans le passé, personne ne semble avoir assumé la responsabilité de notre comportement sur le plan de la dépense. Or, c'est exactement ce que fait maintenant le gouvernement. Il prend le contrôle des dépenses et tente de trouver des moyens efficaces de les réduire.

Le Conseil du Trésor a-t-il déjà agi comme un contrôleur, par le passé? En examinant le rôle qu'avait joué le Conseil du Trésor dans différentes affaires, j'ai découvert à maintes reprises qu'il avait délégué ses pouvoirs à des ministères. Invariablement, les ministères semblent contrôler eux-mêmes leurs dépenses. De tout temps, les ministères se sont rendus coupables de dépenser à l'excès. Dans le secteur privé, si tel était le cas, il s'ensuivrait des pertes d'emploi dans toutes les catégories et toutes sortes de répercussions néfastes. On aurait dit que, par le passé, le fait de dépenser trop avait un certain mérite. Plus le ministère dépensait, plus il grandissait.

C'est très difficile d'étudier les budgets des dépenses. Je sais que les députés ont beaucoup de difficulté à analyser les différents budgets des dépenses pour se faire une idée de la façon dont le gouvernement répartit ses fonds. Quand j'examine ces documents, je vois trois colonnes. L'une donne les prévisions pour 1995-1996. Une autre colonne permet de comparer avec les prévisions de 1994-1995 et la dernière, avec les chiffres réels pour 1993-1994. Ces trois colonnes ne correspondent pas à la même période. Elles ne permettent pas de comparer les dépenses inscrites au budget avec les dépenses réelles. En examinant ces données, les parlementaires, entre autres, doivent avoir bien du mal à comprendre où les dépenses s'effectuent et où sont les dépassements par rapport au budget.

• (1955)

Comment pouvons-nous rendre des comptes d'une manière plus facile à comprendre? Je sais que nous arrivons peu à peu à établir une comptabilité d'exercice au sein du gouvernement et à inscrire les actifs. Qu'est-ce que j'entends par là? À l'heure actuelle, le Canada exerce une comptabilité de caisse. Nous inscrivons seulement les éléments que nous payons et les recettes que nous percevons.

Je ne cherche nullement à diminuer les agriculteurs, mais, au Canada, c'est de cette façon qu'ils tiennent leurs comptes depuis un siècle. La gestion gouvernementale n'est pas une mince affaire et je crois qu'il faut adopter une meilleure façon de rendre compte de ce qui se fait. Il me semble que nous aurions avantage à revoir nos méthodes comptables et à en rechercher qui soient plus simples à comprendre, au lieu de nous concentrer sur les dépenses. Qu'est-ce que j'entends par là?

Nous devrions distinguer deux aspects des dépenses, d'une part, les investissements et, d'autre part, la consommation. Autrement dit, les gouvernements dépensent et il faut savoir sur quoi ils dépensent. Leurs dépenses peuvent prendre la forme d'investissements, notamment en matière d'éducation ou de formation pour perfectionner les compétences des Canadiens.

Leurs dépenses s'effectuent aussi à des fins de consommation. C'est le cas de programmes tels que le Régime de pensions du Canada, l'assurance-chômage, les paiements de transfert pour les services sociaux. Tous ces programmes représentent finalement une consommation financière.

Si nous regardions les comptes du gouvernement dans cette optique, en nous demandant si chaque dépense est effectuée à des fins d'investissement ou de consommation, nous comprendrions mieux comment le gouvernement dépense et comment il pourrait dépenser d'une manière qui stimule l'économie. Par exemple, voulons-nous consacrer davantage à la formation ou à l'assurance-chômage? De toute évidence, nous devrions nous attacher au perfectionnement des compétences, pour que les décrocheurs du niveau secondaire améliorent leurs habiletés et retournent sur le marché du travail.

Si nous adoptons une méthode comptable mieux centrée, nous comprendrions mieux la façon dont les gouvernements dépensent et pourquoi ils dépensent. Il est clair que nous devons réduire les dépenses globales, mais ce faisant, nous devrions également songer à changer d'attitude en matière de dépenses publiques en mettant l'accent sur l'investissement plutôt que sur la consommation.

Par exemple, j'ai eu le plaisir aujourd'hui de présenter un projet de loi d'initiative parlementaire. Comme il porte presque exclusivement sur ce sujet, et il s'agit certainement d'une coïncidence, je ne peux résister à décrire brièvement ce que cette mesure ferait pour accroître la responsabilisation à l'égard des programmes gouvernementaux.

Le projet de loi exige essentiellement qu'on évalue comme il faut le coût des nouveaux programmes que le gouvernement ou les ministères pourraient vouloir mettre en oeuvre, avant même de les présenter à la Chambre. Quand je parle d'évaluer le coût comme il faut, je veux dire que le vérificateur général devrait également certifier qu'on a utilisé les méthodes appropriées pour en évaluer le coût. Cela me ramène à certaines de mes observations initiales.

Comment en sommes-nous arrivés à ce problème de dépenses excessives? Il me semble que nous avons pris l'habitude de présenter des programmes qui portent un beau titre et qui ont l'air bons. Quelqu'un dira peut-être qu'ils coûteront tant, mais personne ne le sait vraiment, car personne n'a pris la peine de bien en calculer le coût. Ce n'est que deux ou trois ans plus tard, quand les factures commencent à s'accumuler, que nous découvrons que le programme échappe à tout contrôle.

• (2000)

Une autre disposition du projet de loi obligerait à calculer combien ces programmes nous coûtent par tête. Autrement dit, nous établirions que l'application de tel programme coûte tant à chaque habitant du pays. Cela pourrait mieux faire comprendre aux membres du public qu'ils paient pour ces programmes.

Les gens se sentent bien loin de cette affaire de budget des dépenses et des autres aspects des finances publiques; ils ont l'impression qu'il ne s'agit pas de leur argent. Bien des gens croient en la magie, que les choses se produisent en quelque sorte par enchantement ici à Ottawa ou dans les capitales provinciales, que l'argent qui leur est versé n'est pas vraiment le leur, mais celui du voisin ou de quelqu'un d'autre. Si nous avions un véritable système de comptabilité et des programmes dont les coûts sont calculés à tant par habitant, les gens s'intéresseraient davantage au genre de programmes que les gouvernements annoncent.